

DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de VAUX en BEAUJOLAIS (Rhône)

N° 22/2025

Le Conseil Municipal de la Commune de VAUX en BEAUJOLAIS, s'est réuni en séance ordinaire le sept octobre deux mille vingt-cinq, à vingt heures, à la mairie, sous la Présidence de son Maire, Monsieur Jean-Charles PERRIN.

Présents : Laurence Renoux, Marie-Claire Berrerd, , Alain Arnaud, Jean-Claude Desbat, Damien Lamboley, Mirabelle Rousset-Charensol, Xavier Collonge, Ludovic Batteur, Maryline Trichard, Myriam Perrin, Adrien Carret, Geneviève Foley

Excusée : Sandrine Bessenay

Jean-Claude DESBAT a été élu secrétaire de séance.

Nombre de conseillers en exercice : 14

Nombre de conseillers présents : 13

Nombre de suffrages exprimés : 13

Date de convocation de la réunion du Conseil Municipal : 2 octobre 2025

Objet : Révision des tarifs de location de la salle des fêtes Saint-Martin et de la salle du stade

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de revoir les tarifs de location des salles communales et des barnums applicables au 1^{er} janvier 2026 en raison de l'augmentation du coût de l'énergie et des frais occasionnés par l'entretien des bâtiments.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'adopter les tarifs suivants au 1^{er} janvier 2026 :

Salle SAINT-MARTIN

Habitants du village : 450 €

Associations : 200 €

Habitants extérieurs : 1 000 €

Salle du foyer (1^{er} étage) : 100 €

Salle du foyer pour atelier : 15 € par séance

Salle du Stade

Habitants du village : 250 €

Associations : 75 €

Barnums

Habitants du village :

1 module : 80 €

2 modules : 100 €

3 modules : 120 €

4 modules : 140 €

Associations communes limitrophes ou installation à l'extérieur du village : 200 €

Associations du village :

1 module : 35 €

2 modules : 45 €

3 modules : 55 €

4 modules : 65 €

PERRIN Jean-Charles,
Maire



DESBAT Jean-Claude,
Secrétaire de séance

Date de télétransmission en préfecture : 13/10/2025
Date de publication sur le site Internet : 13/10/2025